

# DÉNOMINATION

de « l'avenue Louis Yung » à Versoix.

---

Du 9 mai 1933

---

## LE CONSEIL D'ETAT,

Vu la demande du Conseil municipal de la commune de Versoix en séances des 7 avril 1932 et 5 avril 1933 concernant une dénomination à donner à la nouvelle artère reliant la route de Sauverny au chemin du Bioley;

Vu la disposition du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

Vu le préavis du Service des Archives d'Etat en date du 4 mai 1933;

Vu la correspondance échangée entre le Département et la commune de Versoix;

Sur le préavis favorable du Département des travaux publics;

### ARRÊTE :

De maintenir la dénomination « Louis Yung » au chemin appelé couramment avenue du Mont-Blanc et de changer l'appellation de chemin en celle d'*avenue*.

L'artère reliant la route de Sauverny au chemin du Bioley portera donc le nom de *Avenue Louis Yung*.

Certifié conforme:

*Le Chancelier:* Eugène MULLER.

---